

VOUS HABITEZ DANS UN

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA  
**CROISSANCE VERTE**  
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

QU'EST-CE QUE C'EST ?

+ D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

+ DE TRI POUR RECYCLER

+ DE TRANSPORTS PROPRES

+ DE BIODIVERSITÉ

+ D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

+ D'ÉDUCATION  
À L'ENVIRONNEMENT



Le ministère de l'Environnement aide financièrement les territoires engagés dans une démarche d'excellence environnementale.